

## Communiqué établissant le bilan semestriel du contrat de liquidité à Paris et du contrat de régularisation de cours à Casablanca de la société Maroc Telecom

- Contrat de liquidité à Paris
- ✓ Au titre du contrat de liquidité confié par la société Maroc Telecom à Rothschild Martin Maurel, à la date du 30 juin 2023, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :
  - 66 333 titres
  - 4 266 378,00 €

Il est rappelé qu'au 31 décembre 2022, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- 82 210 titres
- 4 068 824,00 €
- Contrat de régularisation de cours à Casablanca
- ✓ Au titre du contrat de régularisation de cours à Casablanca confié par la société Maroc Telecom à Rothschild Martin Maurel, à la date du 30 juin 2023, les moyens suivants figuraient au :
  - i) compte dédié à la poche de liquidité :
    - 80 000 titres
    - 26 347 708,84 MAD
  - ii) compte de régularisation :
    - 84 000 titres
    - 30 601 085,61 MAD

Il est rappelé qu'au 31 décembre 2022, les moyens suivants figuraient au :

- i) compte dédié à la poche de liquidité :
  - 105 000 titres
  - 23 146 355,74 MAD
- ii) compte de régularisation :
  - 110 000 titres
  - 25 948 421,58 MAD

Itissalat Al Maghrib - Maroc Telecom : Société anonyme à Directoire et à Conseil de surveillance au capital de 5.274.572.040 Dh / RC 48947 Rabat – Patente 27603573 – IF 333 2162 Avenue Annakhil, Hay Riad Rabat Maroc

Tel + 212 (0) 537 71 90 00 / fax + 212 537 71 06 00